



Enquête auprès des Entreprises du Patrimoine Vivant : vos caractéristiques et ce que vous attendez du label

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire pour connaître vos attentes vis-à-vis du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » et vos projets de développement. Ces réponses, dont les principaux résultats sont présentés ci-dessous, confirment l'intérêt que vous portez au label (plus de la moitié d'entre vous ont déjà communiqué sur cette marque de reconnaissance nationale) et de vos préoccupations en matière de développement commercial, de propriété industrielle, de mise aux normes des équipements ou de collecte des savoir-faire.

Des leviers d'actions seront donc mis en oeuvre dans ces différents domaines, l'objectif étant également de faciliter les rencontres et d'éventuelles synergies entre entreprises. La promotion de vos entreprises sur les marchés internationaux étant une priorité majeure, le label bénéficiera du réseau d'UbiFrance et des missions économiques. Des conférences de presse, auxquelles vous serez conviés, seront également organisées tout au long de l'année dans les régions pour faire connaître le label auprès du grand public.

A. GOVCIYAN

Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers

EPV : qui êtes-vous ? vos caractéristiques principales.

381 entreprises ont d'ores et déjà été labellisées par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi (soit environ 60% des candidatures reçues). Ces entreprises sont représentatives de la diversité du tissu économique français et de ses savoir-faire, que ce soit par leur taille (de un à plus de 1200 salariés) ou par leur activité : le principal secteur est celui de la décoration intérieure et des arts de la table, suivi des métiers du patrimoine bâti puis de l'univers mode-beauté. Une majorité d'EPV relève des métiers d'art, mais les entreprises porteuses de savoir-faire techniques industriels sont également représentées (le champ est vaste, du textile au machinisme agricole). Beaucoup sont anciennes (25% ont été créées avant 1900) et sont donc profondément ancrées dans leur économie territoriale.

Souvent positionnées sur des marchés de niche, les Entreprises du Patrimoine Vivant se distinguent par leur présence importante sur les marchés internationaux. 50% sont des exportateurs confirmés, un quart réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'export. Les principaux marchés ciblés sont l'Union Européenne, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon et le Moyen-Orient.

Le label, ce que vous en attendez.

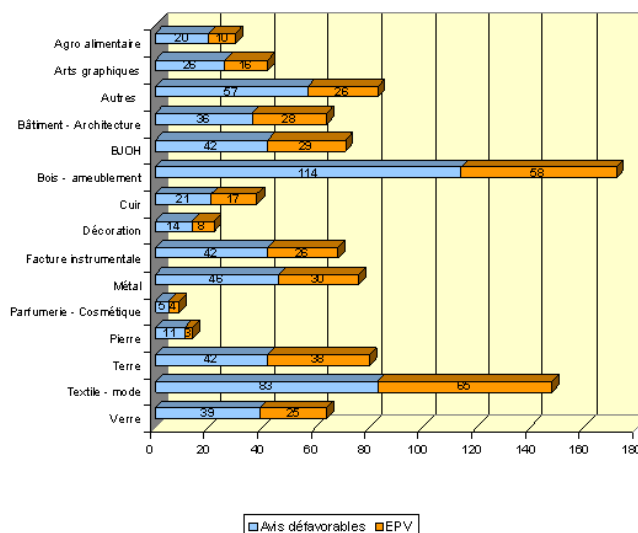
Interrogées sur leurs attentes concernant le label, 58% des EPV citent comme motivation principale « une meilleure reconnaissance du savoir-faire auprès des clients et partenaires », 32% une « opportunité pour mieux se faire connaître ».

En toute logique, les entreprises ont largement communiqué sur le label : près de la moitié ont informé leurs clients et partenaires. 30% ont conduit une action d'information à travers la presse locale ou professionnelle.

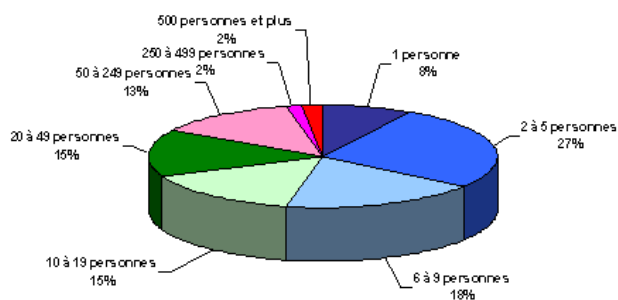
Si la possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux n'a pas été un facteur déterminant, un tiers environ des EPV a pu faire valoir en 2006 l'un des deux crédits d'impôts associés au dispositif (18% : le crédit d'impôt création et 12% le crédit d'impôt apprentissage).

Les EPV sont également dans leur ensemble favorables à développer une dynamique collective et les échanges entre entreprises. La constitution et l'adhésion à un club, dont le but serait de représenter les EPV auprès des pouvoirs publics, est d'ailleurs souhaitée par une moitié des entreprises. De même, les dynamiques collectives sont souhaitées à l'export, 55% des entreprises se déclarant favorables à la constitution de groupements export.

Répartition des labellisations par secteurs d'activité



Répartition des entreprises labellisées par tranches d'effectif



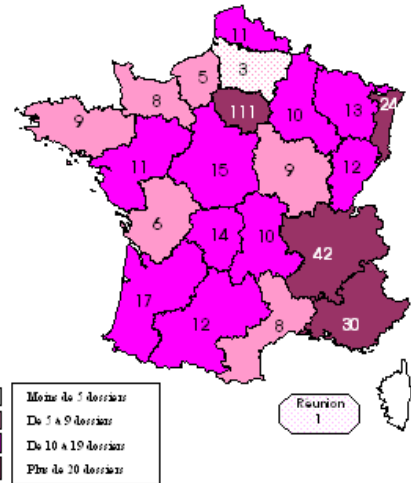
Freins et projets de développement

Le principal souci exprimé par les entreprises concerne le développement commercial : un tiers des entreprises exprime un besoin de conseil en stratégie commerciale ; ce poste d'investissement apparaît également le plus difficile à financer pour 28% des entreprises.

Mais les attentes sont nombreuses dans d'autres domaines : le conseil en propriété industrielle est prioritaire pour 17% des entreprises. Une même proportion signale un besoin d'accompagnement en matière de collecte des savoir-faire. Enfin, dans le domaine de la production, un tiers des EPV rencontre des problèmes de mise aux normes de leur équipement (principalement pour des machines-outils), avec souvent à la clé des problèmes d'investissements considérables.

20% des entreprises enfin envisagent leur transmission d'ici à 5 ans et souhaitent bénéficier d'accompagnement dans ce domaine.

Autant de chantiers pour lesquels des solutions seront recherchées auprès des acteurs économiques nationaux et territoriaux, dont les dispositifs et les leviers d'accompagnement ne sont probablement pas mobilisés aussi fortement qu'ils le pourraient. L'environnement local lui-même ne valorise pas toujours au mieux la présence des entreprises : ainsi, 32% des EPV ne bénéficient pas d'une bonne signalétique locale, alors qu'une moitié des établissements souhaite développer les visites et le tourisme économique.



Localisation des 381 entreprises labellisées
(commission du 18 septembre exclue)

Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » au salon du Patrimoine Culturel – Carrousel du Louvre du 8 au 11 novembre 2007

Le Salon du Patrimoine Culturel 2007 s'est tenu du 7 au 11 novembre dernier dans le cadre prestigieux du Carrousel du Louvre. A cette occasion, une centaine d'Entreprises du Patrimoine Vivant du secteur de la restauration et de la conservation du patrimoine ont été présentées, ce qui a permis aux très nombreux visiteurs de découvrir un riche carnet d'adresses de prestataires.

Une exposition consacrée aux entreprises du secteur de la céramique permettait aux visiteurs d'apprécier des savoir-faire rares et d'exception.

Depuis plus de dix ans, le Salon du Patrimoine Culturel reste le rendez-vous incontournable des professionnels de la restauration du patrimoine et constitue l'une des vitrines de notre richesse culturelle. Il s'agissait cette année encore, de favoriser la synergie entre tous les acteurs du patrimoine, des entreprises intervenant directement sur des chantiers de restauration, des réseaux ou institutionnels du patrimoine (architectes, conservateurs, maîtres d'œuvre), des établissements de formation, mais aussi du grand public, amateurs et passionnés, en quête de solutions de restauration.

Sur le stand des « Entreprises du Patrimoine Vivant » étaient représentées, les entreprises des secteurs du patrimoine bâti, de la mode, des arts graphiques et plastiques, de la bijouterie, de la céramique, de l'ameublement, de la décoration murale, de la ferronnerie et serrurerie, de l'orfèvrerie, de la cristallerie, de la restauration de mobilier, de la tapisserie, du luminaire, du vitrail.



M. Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce Extérieur accompagné de M. Pierre Chevalier, Président du Salon du Patrimoine Culturel, M. Alexis Govcivan, directeur de l'Institut Supérieur des Métiers lors du vernissage du Salon du Patrimoine Culturel le 7 novembre dernier



L'exposition des Entreprises du Patrimoine vivant des secteurs de la céramique, visitée par M. Jacques Augustin, sous-directeur des Etudes, des Statistiques et des Relations avec les Organisations Professionnelles (DCASPL)

Les derniers labels attribués (décision du 3 août 2007)

- o Art et Bâtiment – Conservation et restauration d'œuvres d'art (63)
- o Atelier Buffile – Fabrication d'objets en céramique (13)
- o Camps de Luca Tailleur – Tailleur sur mesure (75)
- o Entreprise Gérard Bodenan – Couvreur ornamentaliste (59)
- o Entreprise Lapière – Bardeautier (97)
- o Entreprise Tricart – Ebénisterie d'Art (95)
- o EURL Genod Viou – Fabrication de pipes (39)
- o Jouets Petitcollin SARL – Fabrication et restauration de poupées (55)
- o La Cornue – Fabrication de cuisinières sur mesure (95)
- o La Palette d'Or – Fabrication de couleurs Beaux Arts (13)
- o Léonard Fashion – Création de prêt-à-porter de luxe (75)
- o Liquoristerie de Provence – Fabrication d'absinthe (13)
- o Perbet Joaillier – Joaillerie (69)
- o Potencier Broderies SAS – Broderie mécanique (59)
- o Prelle et Cie – Tissage de soierie (69)
- o SARL Punpa – Fabrication de pelotes et de gants en cuir basques (64)
- o SARL Société Nouvelle Pierre Bodin – Restauration de monuments historiques (50)
- o SARL Trabuc – Fabrication de timbres en caoutchouc (13)
- o SAS Maxime Patin – Broderie mécanique (59)

Le label "Entreprises du Patrimoine Vivant" a été créé par l'article 23 de la loi en faveur des PME du 2 août 2005 pour promouvoir le développement des entreprises détenant " un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire".

Ce bulletin de liaison est une publication réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers, en charge du secrétariat de la Commission Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant.

Directeur de la Publication : Alexis Govcivan - @ISM 2007-05-22

Pour modifier vos coordonnées ou vous désabonner : contact@patrimoine-vivant.com

Les informations que vous nous communiquez ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins (art. 27 et 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).